



## Moto chien responsabilite civil

Par **djivelek**, le **11/01/2010** à **19:00**

Bonjour,

Il y a quelque temps, je suis tombé de ma moto a cause d'un chien. Ce dernier etait sans laisse, je l'ai evité (j'aurais peut etre pas du!!), et j'ai perdu le controle de mon vehicule. Apres une petite dispute avec les 2 personnes presentes, j'ai finalement reussi a faire un constat.

J'ai appelé mon assurance qui m'a dit que ca devrait etre la responsabilité civil du responsable du chien qui devrait prendre en charge les reparations (par contre elle aurat surrement un malus!).

Seulement voila, aujourd'hui, ce fameux responsable m'a appelé, complètement paniqué, me disant que son chien n'est ni vacciné, ni tatoué (trouvé dans la rue).

Or son assurance lui demande le carnet de vaccination du chien, avec la race et le lieu de résidence. Et quand je lui ai annoncé le montant des réparations.... ca l'a vraiment pas rassuré.

Alors me voila sur ce forum, avec tout le civisme dont je pusse faire preuve envers cette personne, pour me permettre de vous demander s'il existe une solution a lui proposer...

Cordialement.